



MAISON  
POUR  
LADANSE

ÉNERGIE  
COLLECTIVE. SYNERGIE  
CRÉATIVE.

## Appel de dossiers – Programme de Mentorat Maison

La Maison pour la danse de Québec invite les artistes professionnel·les en danse adhérent·es à déposer un dossier pour son **programme de Mentorat Maison 2026-2027**.

La Maison pour la danse est un centre de services dont la raison d'être est le soutien et le développement de la pratique professionnelle de la danse. Sa mission est de servir et d'accompagner le développement des artistes et organismes du milieu de la danse professionnelle au sein d'un lieu ouvert et rassembleur.

**Pour ce programme de mentorat, la Maison pour la danse offre à deux artistes en danse** (pour deux projets différents) :

- **50 heures de studio** réparties selon les disponibilités de la Maison entre septembre 2026 et avril 2027;
- **25 heures avec un·e mentor·e** de leur choix (à discuter et à approuver)\* en studio ou non;
- **Une contribution financière à l'artiste de 2000 \$.**

\*Le cachet du ou de la mentor·e est couvert par la Maison, mais il n'inclut pas les frais de déplacement, d'hébergement et de per diem.

### **Objectif du programme**

Soutenir la recherche chorégraphique et le développement de la démarche artistique des artistes en danse émergent·es en favorisant la mise en relation d'artistes émergent·es et d'artistes expérimenté·es.

Les mentoré·es peuvent soumettre une demande pour un accompagnement durant une ou plusieurs phases de création d'une œuvre de leur choix : recherche, création, production et/ou diffusion.

### **Admissibilité**

Pour être admissible, vous devez :

- Être un·e artiste professionnel·le en danse;
- Être adhérent·e de la Maison pour la danse;
- Résider dans la région de Québec.

### **Mode d'attribution**

La sélection des dossiers est faite par le comité artistique de la Maison pour la danse. Deux artistes en danse seront sélectionné·es pour 2026-2027.

Le programme de mentorat Maison est offert à l'ensemble de la communauté de la danse dans un désir de mixité, de représentativité, d'inclusion et de diversité.

## **Critères d'évaluation**

- Clarté de la proposition;
- Intérêt pour la création chorégraphique;
- Volonté de s'épanouir sur le plan artistique et de développer sa démarche artistique;
- Démonstration de l'apport significatif que représente le programme de mentorat et l'apport du ou de la mentor·e dans la démarche de l'artiste.

## **Dossier à déposer**

- Lettre de motivation (incluant le choix du ou la mentor·e ciblé·e, si déterminé);
- Biographie de l'artiste;
- CV à jour;
- Lien vidéo de projets précédents (si pertinent).

→ **Important** : nous vous remercions de bien vouloir soumettre votre dossier avant la date limite, car toute soumission après cette échéance ne pourra malheureusement pas être prise en compte, et ce, même en cas de difficultés techniques.

**Date limite de dépôt** : dimanche 31 mai 2026 inclusivement

Pour le dépôt des dossiers et pour toute question, écrire à : [projets@maisonpouirladanse.ca](mailto:projets@maisonpouirladanse.ca)

*Nous accusons réception du dépôt de chaque dossier dans un délai de 48h ouvrables. Si vous ne recevez pas de courriel suite à votre envoi, SVP nous en informer.*

---